## LE RAPPORT DE L'ACTIVITÉ

## DE LA CINÉMATHÈ QUE POLONAISE

# AUCOURS DE L'ANNÉE 1952/53

#### 1. L'organisation de la Cinémathèque Polonaise

La Cinémathèque Polonaise a été fondée seulement en 1948 par L'Entreprise Cinématographique d'Etat "Film Polski". /Film Polonais/. La Cinémathque Polonaise est une cinémathque d'Etat.Sa dénomination officielle est "Les Archives centrales du Film" /en polonais - Centralne Archiwum Filmowe/, son adresse - Łódź, rue Targowa 61, Pologne. Pour le moment la cinémathéque est liée administrativement à l'Ecole d'Etat des Hautes Etudes Cinématographiques /en polonais - Państwowa Wyższa Szkoła Filmowa / le Łódź, Le Recteur de l'Ecole est en meme temps le directeur des archives du film. En avenir on prévoit la separation des archives et de l'école, aussi bien que le transfert de la Cinémathèque à Varsovie. La Cinémathèque Polonaise, en vant qu'une institution autonome, sera en avenir subordonnée directement à l'Office Central du Cinéma /en polonais Centralny Urząd Kinematografii/, ayant le rang d'un ministère.

Le but principal de la Cinémathèque est de réunir, etudier et conserver les films et tous les documents se rattachant à la Cinématographie et de propager film en tant qu'art et expression de culture.

Les grandes lignes de la politique de la Cinémathèque /l'achet, le contretypage et l'échange de films/ sont établies par le Conseil de la Cinémathèque composé de 7 membres, nommés par le Président de l'Office Central du Cinéma parmi les représentants de lindustrie einématographique et des organisations et institutions suivantes: L'Institut Polonais de l'Art /Séction du Cinéma/, La Société des Artistes du Théatre et du Film, L'Union des journalistes einématographiques.

La Cinémathèque Polonaise collabore étroitement avec la Séction du Cinéma de l'Institut Polonais de l'Art, qui est un centre des recherches scientifiques dans le domaine de l'art et de l'histoire du cinéma.

#### 2. Les collections de la Cinémathèque

La Cinémathèque Polonaise posséde actuellement 2824 films, muets et sonores, de long et de court métrage, En 1952 la Ciné- : mathèque a augmenté sa collection de 246 films, et en trois prémiers triméstres de l'année 1953-les 428 films nouveaux ont été acquis et reçus.

Les films de la Cinémethèque sont divisés en catégories suiventes:

- 1/ Tous les films polonais de la production récente /films de fiction, documentaires et éducatifs/ sont déposés par l'Office Central du Cinéme à la Cinémathèque.
- 2/ Les films polonais d'avant la guerre dans un nombre assez restreint une trentaine de films seulement sur 370 films de long métrage réalisés en Pologne de 1908 à 1939.
- 3/ Les films des autres pays, ayant une valeur artistique et historique, acquis et échangés.
- 4/ Les films allemands de l'époque 1934-1944, exploités en Pologne pendant l'occupation hitlérienne.
- 5/ Un certain nombre de films récents de la production étrangère déposés à la Cinémathèque par la Controle d'Etat de Location de Films.

En outre la Cinémathèque posséde une collection des programmes, des affiches et des appareils cinématographiques, qui forme un noyau du future Musée du Cinéma. Dans les codres de la Cinémathèque existe un bureau de la documentaion cinématographique, /press-cuttings, service d'information etc./.

La Bibliothèque est liée à la Cinémathèque à travers l'École des Hautes Etudes Cinématographiques, dont toutes les deux font partis. En avanir la Bibliothèque sera rattachée directement à le Cinémathèque.

#### 3. L'adtivité de la Cinémathèque.

La Cinémathèque loue ses films à titre gratuit à toutes les institutions intéressées au developpement de la culture cinématographique En promier lide o cet l'Ecole des Hautes Etudes Cinématographiques oui fait l'ucase constant de la collection des films.

E Institut Foloneis de 1 Art /Séction du Cinéme/ a organist.
grace à l'assistance de la Cinémethèque, une série de projections rétrospectives; come crée à l'étude de l'histoire du cinémetes projections a ront réprises su cours de l'année 1953/54. C'est aussi avec le concours de la Cinémethèque que l'Institut Polossis de l'Art prépar ctu llement deux livres : 1/ L'Histoire du Cinéme Poloneis Contemporain /1943 - 1953/, un volume de 500 pages avec un filmographic complète de tous les film réalisés après 1943 et un supplement biblices applique, de 250 pages, 2/ Les Etudes de l'Esthestique du Cinéme volume de 300 pages, concernant les moyens de l'expression de l'ért cinémetographique.

La Cinémathéque présent, souvent les films de se collection aux travailleurs créatifs du cinéma, qui ont besoin pour ses travaux à une documentation spéciale.

Pondent les trois triméstres de l'année 1955 - le Cinemathique Polonsises a présenté et loué 891 films.

#### 4. Le Catalogue.

La Siction du Cinima de l'Institut Polonais de l'Art prépara actuelle-ment le Cotalogue complet des films qui se trouvent à la Cinémathèque. Les fiches du Catalogue donneront non sculdment les informations filmographiques mais en même temps la documentation dussi complète que possible de l'ordre historioque et bibliographique. La publication du Catalogue sers commencé, au cours de l'année 1954, et le première série contiendre les fiches des films polonais d'event le guerre.

### 5. Lis ocquisitions ricentis

Le Cinémathèque Polon ise a schoté récomment une collection très interessante de vieux films muets, oubliés, il y a plus que trente one, dans un granier. Il s'agit de 31 films muets /complets et incomplets/de l'époque 1908 - 1916, en grande partie de la production ruese trariete.

On oft in train d'identifier ces films. Parmi les positions de ja identifiées il fout mentionner:

- 1. "Dans les griffes du diable jaune", réel. Kasianow, prod. Drankow, 1916
- 2. "Les phantomes du passé", real. E. Bauer, prod. Chanżonkow, 1916, un dreme avec Wiere Chokodnaja.
- 3. "Le lys de la Belgique", le drame phantastique et allegorique de Starevitsch, prod. Comité Scobioloff, 1915.
- 4. Un film de Henry Porten /prod. 1912 1913/.

  Tous ces films sont actuellement contre-typés et la Cinémathéque Polonaise est prete de les offrir en échange. La Cinémathéque Polonaise est on train de préparer la liste complète de tous les films qui pourraient intéresser les autres Cinémathèques. Cette liste sers envoyée à toutes les Cinémathèques, membres de la F.I.A.F. au commencément de l'année 1954.

16dź, 1c 15 Octoberc 1953.